



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sapeurs-pompiers

Question au Gouvernement n° 1417

Texte de la question

SAPEURS-POMPIERS

M. le président. La parole est à M. Jacques Krabal, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Jacques Krabal. Monsieur le ministre de l'intérieur, aujourd'hui 4 décembre, c'est la sainte Barbe, patronne des sapeurs-pompiers. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Collectivement, rendons hommage à ces serviteurs de la nation, à leurs valeurs, à leur engagement et à leur volonté de servir. Rappelons qu'en service, ce sont huit d'entre eux qui sont morts en 2013. Plus de treize mille ont été blessés en 2012.

Oui, les soldats du feu méritent notre reconnaissance. Au congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers, à Chambéry, le 12 octobre, le Président de la République et vous-même avez abordé leurs préoccupations.

Pour les professionnels, où en est-on de la réforme de 2012, et surtout de la perte de leurs acquis ?

Pour les volontaires, compte tenu des difficultés de recrutement, vous avez pris l'initiative d'un plan national, très positif, qui comprend une campagne de communication, des avantages sociaux, une action auprès de la Commission européenne pour que le volontariat ne soit pas assimilé au travail salarié. Ce plan sera-t-il suffisant, avec 2 200 volontaires de moins en un an ?

Le volontariat est un exemple pour notre jeunesse et pour notre pays. S'engager pour la société, c'est ce que la République doit promouvoir pour faire reculer l'égoïsme et le repli sur soi.

L'engagement citoyen, c'est retisser du lien social et reconstruire de la responsabilité individuelle. Aussi, monsieur le ministre, où en est-on du service citoyen de sécurité civile ? Pourquoi ne pas envisager la création d'un service civique pour toute notre jeunesse ? C'est la proposition du groupe RRDP.

M. Julien Aubert. Très bien !

M. Jacques Krabal. Avec la crise morale et sociale que nous traversons, avec le chômage que nous connaissons, nous devons aussi rappeler cette phrase de John Fitzgerald Kennedy : « Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour lui. »

Monsieur le ministre, pour les sapeurs-pompiers et pour la sécurité, je vous remercie de vos réponses.

(Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP et sur plusieurs bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous avez raison : en ce jour de la sainte Barbe, nous avons l'occasion de rendre hommage à l'ensemble des sapeurs-pompiers. J'ai tenu d'ailleurs à accueillir hier soir un détachement qui revenait des Philippines et j'ai envoyé un message aux 250 000 sapeurs-pompiers de notre pays.

Lors du congrès de Chambéry, vous l'avez évoqué, j'ai signé aux côtés des élus – je salue Jean-Paul Bacquet – un plan national pour le volontariat, car c'est un sujet de préoccupation.

Le Président de la République, à Chambéry, a ouvert de nombreux dossiers, notamment celui de la reconnaissance que nous devons aux sapeurs-pompiers. Vous m'avez interrogé sur une des mesures de ce plan, le service citoyen de sécurité civile : il s'agit, avec l'appui des services départementaux d'incendie et de secours, des élus, des unités militaires de la sécurité civile, d'offrir aux jeunes un apprentissage fondé sur les valeurs de l'engagement citoyen.

Ce nouveau service concernera 1 500 jeunes par an. Il devra leur permettre de s'engager pour trois ans comme sapeurs-pompiers volontaires. Il contribuera également à la diffusion d'une culture de la sécurité civile parmi les jeunes.

Le Gouvernement, je veux le souligner, n'oublie pas les sapeurs-pompiers professionnels ; nous avons restauré un dialogue équilibré avec toutes leurs organisations syndicales : ils seront concernés, en 2014, par la revalorisation de la catégorie C de la fonction publique.

Ce n'est pas seulement le Gouvernement, ce n'est pas seulement le Parlement, mais la nation dans son ensemble qui témoigne aux sapeurs-pompiers sa considération et sa reconnaissance pour leur engagement au service de la population. Dans ces temps difficiles, l'engagement des sapeurs-pompiers, le lien entre eux et la nation, méritent d'être soulignés et encouragés. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Krabal](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1417

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2013](#)